

Fétigny

info

*BULLETIN D'INFORMATIONS NO 90
Novembre 2021*



Convocation à l'assemblée communale

du vendredi 10 décembre 2021

à 20 h à la grande salle communale

Informations relatives à l'organisation de l'assemblée communale

En raison des mesures sanitaires toujours en vigueur, l'organisation de l'assemblée communale sera identique à celle des dernières assemblées, à savoir :

- A l'arrivée, les citoyens sont priés de respecter la distanciation sociale à l'extérieur du bâtiment et dans le hall d'entrée
- Prévoir d'arriver suffisamment tôt car la traçabilité est obligatoire et une liste de présence devra être remplie à l'entrée de la salle.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition pour la désinfection des mains et le port du masque sera obligatoire.
- Il n'y aura pas de tables, les chaises seront disposées en rangées et espacées selon les directives de l'OFSP.
- Il n'y aura pas de collation à l'issue de l'assemblée

Ces mesures pourraient éventuellement être modifiées en fonction des décisions ultérieures du Conseil fédéral

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le 31 octobre 2021, une importante page s'est tournée au sein de l'administration communale. Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, Madame Marie-Claire Barthlomé a pris une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années, notre Commune a pu profiter de ses compétences et de sa large expérience. Chère Marie-Claire, nous te souhaitons une belle et heureuse retraite et nous te remercions encore pour tout ce que tu as apporté à Fétigny !

Madame Michèle Voillat a rejoint l'équipe de l'administration communale le 1^{er} octobre 2021 en tant que collaboratrice administrative. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir et de succès dans ses nouvelles fonctions. Quant à Madame Patricia Catillaz, elle endosse le rôle d'administratrice communale à partir du 1^{er} novembre 2021.

Comme vous avez certainement pu le constater, les travaux de l'école avancent bien et les délais vont être tenus. Nos enfants vont donc pouvoir profiter de ces magnifiques infrastructures dès la rentrée de janvier 2022. Tout le monde (y compris le corps enseignant) se réjouit beaucoup d'emménager dans ces nouveaux locaux ! Vous pourrez visiter la nouvelle école lors de l'inauguration qui se déroulera le samedi 2 avril 2022.

L'année 2022 s'annonce festive. En effet, le 99^{ème} giron des musiques broyardes, organisé par Fétigny et Ménières, se tiendra du 25 au 29 mai 2022. Une équipe motivée est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour vous offrir une magnifique fête et nous vous invitons à soutenir ce grand événement, si cher aux Broyards et à faire de cette manifestation une grande fête pour tout le village.

Enfin, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, les élections cantonales sont tout juste terminées. Fétigny a eu le privilège de compter trois candidat(e)s aux élections pour le Grand Conseil fribourgeois et aura à nouveau la chance de compter un député dans ses rangs. Au nom du Conseil communal, je tiens à remercier les trois candidats d'avoir accepté de s'engager dans cette aventure et je félicite Monsieur Jean-Daniel Chardonnens pour sa brillante réélection !

Avec mes collègues du Conseil et l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite d'ores et déjà, chères citoyennes, chers citoyens, de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nicolas Dutoit

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la commune de Fétigny
sont convoqués en assemblée ordinaire le

**VENDREDI 10 DECEMBRE 2021, À 20 H 00,
À LA GRANDE SALLE COMMUNALE**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2021
2. Budget 2022
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 2.2 Diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2022, de 92% à 86% de l'impôt cantonal de base, et relèvement à 92% à partir de l'année 2023
 - 2.3 Etude de la sécurisation du chemin de l'école
 - 2.4 Extension du réseau d'eau potable
 - 2.5 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Présentation de la planification financière 2022-2026
4. Association du cycle d'orientation des communes de la Broye
 - approbation de la modification des statuts (Art. 27 emprunts)
5. Informations communales
 - Présentation du programme de législature
 - Réfection de la route cantonale (pose du tapis phono-absorbant)
 - Agrandissement de l'école Pré-de-Ville (état de l'avancement des travaux)
 - Construction d'appartements adaptés
6. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2021 ne sera pas lu ;
il est joint à la convocation, conformément à l'art. 13 RELCo.

La modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye (point 4) peut être consultée sur le site internet « www.fetigny.ch » et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

ASSEMBLEE COMMUNALE

du 17 juin 2021, à 20 h

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par insertion dans la Feuille officielle no 21, du 28 mai 2021, par tous-ménages et par affichage au pilier public.

Présidence : Philippe Arrighi, Syndic
Scrutateurs : Elodie Granget et Dominique Oberson
Présences : 35 citoyennes et citoyens
Excusés : 11 citoyennes et citoyens

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 31 mars 2021. Il n'est pas lu mais a été joint à la convocation, conformément à l'art. 13 RELCo

Aucune observation n'étant formulée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à la Secrétaire.

2. Mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2021-2026

Le Conseil communal propose de maintenir le mode de convocation actuel, à savoir la publication dans la feuille officielle, l'affichage au pilier public et la distribution de « tous ménages ».

Au vote, l'assemblée décide à l'unanimité, sans opposition ni abstention, de maintenir ce mode de convocation pour la période administrative 2021-2026.

3. Rétribution des membres du Conseil communal (annexe 2 du Règlement du Conseil communal)

M. le Syndic précise qu'il n'y a pas d'obligation légale de faire approuver la rétribution des membres du Conseil communal par l'assemblée communale mais que, par souci de transparence, le Conseil communal a décidé de le faire.

Il présente le document fixant les honoraires annuels et les défraiements divers du Conseil communal et des commissions. Ce document fait partie intégrante du Règlement du Conseil communal.

Au vote, la rétribution des membres du Conseil communal (annexe 2 du Règlement du Conseil communal) est approuvée à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

4. Election des membres de la commission financière

La commission financière est composée de 5 membres et doit être élue par l'assemblée communale.

M. le Syndic présente les 5 membres qui faisaient partie de la Commission financière durant la législature 2016-2021 et qui souhaitent poursuivre leur mandat : MM. Alexandre Joye, Lionel Meylan, Dominique Oberson, Patrick Renevey et Johann Ruppen.

Il n'y a pas d'autre personne intéressée. Au vote, ces 5 personnes sont élues à l'unanimité.

5. Election des membres de la commission d'aménagement et de l'énergie

La commission d'aménagement est composée de 5 membres au minimum, dont la majorité doit être élue par l'assemblée communale.

M. le Syndic présente les 4 personnes qui faisaient partie de cette commission et qui souhaitent poursuivre leur mandat : MM. Vincent Arrighi et Alex Binggeli (qui faisaient partie de la commission du feu qui a été dissoute et remplacée par un spécialiste en protection incendie), M. Claude Lesquereux et Mme Asvine Ratnam.

Il n'y a pas d'autre proposition. Au vote, ces 4 personnes sont élues à l'unanimité.

M. le Syndic informe qu'en plus de ces 4 personnes, MM. Nicolas Dutoit et Vincent Diacon, Conseillers communaux feront également partie de cette commission, ainsi que M. Dominique Lambert, employé communal, en qualité de consultant externe invité.

6. Election des membres de la commission de naturalisations

La commission de naturalisation est composée de 7 membres et doit être élue par l'Assemblée communale.

M. le Syndic Philippe Arrighi, présente les 4 personnes qui faisaient partie de cette commission durant la législature 2016-2021 et qui souhaitent poursuivre leur mandat : Mmes et MM. Jérôme Corboud, Mario Delle Donne, Sonia Fontaine et Carmen Robert-Tissot. Mme Lucie Barras est intéressée à rejoindre cette commission. Mme Fatima Granget et M. Jean-François Husson seront les représentants du Conseil communal.

Il n'y a pas d'autre proposition. Au vote, ces 7 personnes sont élues à l'unanimité.

7. Informations communales

Commission « Seniors+ »

Mme la Vice-Syndic Annelise Joye informe que, conformément aux dispositions de la Loi sur les seniors du 12 mai 2016, les communes sont tenues d'élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors. Avec le déploiement de la politique cantonale « Seniors+ », les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétence dans ce domaine.

Le Conseil communal a nommé une commission « Seniors+ », composée des personnes suivantes : Mme Caroline Affolter Berisha, M. Claude Boschung, Mme Annelise Joye, Mme Marie-Laure Renevey, Mme Caroline Savary.

Cette commission aura notamment pour tâches :

- L'établissement d'un état des lieux de l'offre existante (habitat, aide apportée par des professionnels, transports, activités diverses, etc)
- L'évaluation des besoins au moyen d'un questionnaire qui sera envoyé aux habitants de plus de 60 ans avec pour thème « Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées »
- L'établissement d'un plan de mesures sur la base des résultats obtenus.

Réfection de la route cantonale en traversée de localité

M. le Conseiller Vincent Diacon informe que la réfection de la route cantonale sera effectuée durant l'été par les Services de l'Etat, avec notamment la pose d'un revêtement phono-absorbant. Les travaux seront entièrement pilotés par l'Etat et débuteront le 19 juillet 2021 avec les travaux préparatoires, notamment le changement des grilles et de quelques bordures. Ils se termineront à fin septembre 2021.

Mme Monique Marmy demande quel tronçon de la route cantonale est concerné par cette réfection ? M. le Conseiller Vincent Diacon répond que les travaux s'étendront du carrefour de l'école à la sortie du village direction Payerne. Le tronçon devant faire l'objet d'une réfection a été déterminé l'Etat, propriétaire de la route, suite aux analyses de bruit qui ont été effectuées.

M. Jean-Bernard Renevey estime que l'Etat devra être rendu attentif au problème des flaques d'eau qui se forment régulièrement en bordure de la route cantonale, entre le carrefour de l'école et la sortie du village en direction de Ménières. M. le Syndic lui répond que le Conseil communal est conscient de ce problème et que l'Etat y sera rendu attentif.

8. Divers

La parole n'est pas demandée.

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil communal, ainsi que le personnel communal, pour leur travail. Il souhaite à chacune et chacun un bel été.

Séance levée à 20 h 25.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire :

Le Syndic :

Marie-Claire Barthlomé

Philippe Arrighi

Budget de fonctionnement 2022

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2022 Revenus
TOTAUX FONCTIONNEMENT	4 115 426.93	4 128 486.93	4 454 831.18	4 466 973.18
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	427 824.77	53 924.77	426 374.77	54 924.77
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	141 488.14	76 988.14	149 188.14	79 988.14
FORMATION	1 432 140.27	248 514.27	1 560 725.82	269 275.82
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	29 500.00	3 000.00	39 700.00	3 000.00
SANTÉ	416 000.00	2 500.00	442 000.00	2 200.00
PRÉVOYANCE SOCIALE	497 100.00	1 000.00	520 800.00	1 000.00
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	396 230.61	58 230.61	414 230.61	68 730.61
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	669 143.14	627 193.14	663 643.14	647 193.14
ÉCONOMIE PUBLIQUE	17 500.00	-	17 000.00	-
FINANCES ET IMPÔTS	88 500.00	3 057 136.00	221 168.70	3 340 660.70
EXCEDENT DE PRODUITS	13 060.00		12 142.00	

TOTAUX FONCTIONNEMENT	4 115 426.93	4 128 486.93	4 454 831.18	4 466 973.18
Neutralisation des imputations internes	43 000.00	43 000.00	55 000.00	55 000.00
Totaux de fonctionnement nets	4 158 426.93	4 171 486.93	4 509 831.18	4 521 973.18
Bénéfice de fonctionnement	13 060.00		12 142.00	
	4 171 486.93	4 171 486.93	4 521 973.18	4 521 973.18
Coefficients par rapport aux recettes	0.31%		0.27%	

Le budget de fonctionnement détaillé est disponible sur le site internet www.fetigny.ch ou auprès de l'administration communale de Fétigny.

Budget des investissements 2022	Budget 2021		Budget 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	20 000.00		20 000.00	
<i>Police du feu</i>	20 000.00		20 000.00	
Crédit d'étude pour Verdières 2020	20 000.00		20 000.00	
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019</i>				
<i>report de budget</i>				
Excédents de dépenses		20 000.00		20 000.00
FORMATION	4 445 000.00	425 000.00	1 100 000.00	425 000.00
<i>Bâtiments scolaires</i>	4 445 000.00	425 000.00	1 100 000.00	425 000.00
Agrandissement de l'école Pré-de-Ville	4 345 000.00		1 000 000.00	
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019</i>				
<i>crédit total Fr. 4'345'000.--; utilisation prévue en 2022</i>				
Entretien et rénovation bâtiment existant école Pré-de-Ville				
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 27.01.2021</i>	100 000.00		100 000.00	
<i>crédit total Fr. 100'000.--; report en 2022</i>				
Subventions cantonales		425 000.00		425 000.00
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019</i>				
<i>report de budget en 2022</i>				
Excédents de dépenses		4 020 000.00		675 000.00
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			21 000.00	
<i>Routes communales</i>			21 000.00	
Etude de la sécurisation du chemin de l'école			21 000.00	
Excédents de dépenses				21 000.00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	275 000.00	140 000.00	290 000.00	120 000.00
<i>Approvisionnement en eau</i>	235 000.00	80 000.00	250 000.00	70 000.00
Extension du réseau d'eau potable	235 000.00		250 000.00	
Subventions ECAB		20 000.00		20 000.00
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 07.12.2018</i>				
<i>report de budget</i>				
Taxes de raccordement de ménages privés		60 000.00		50 000.00
<i>Traitement des eaux usées</i>	40 000.00	60 000.00	40 000.00	50 000.00
Extension du réseau d'eaux usées	40 000.00		40 000.00	
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 31.01.2021</i>				
<i>report de budget en 2022</i>				
Taxes de raccordement de ménages privés		60 000.00		50 000.00
Excédents de dépenses		135 000.00		170 000.00
FINANCES ET IMPOTS	4 610 000.00	30 000.00	2 500 000.00	30 000.00
<i>Immeubles du patrimoine financier</i>	4 610 000.00	30 000.00	2 500 000.00	30 000.00
Construction d'appartements adaptés avec local d'édilité	4 610 000.00		2 500 000.00	
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019</i>				
<i>crédit total Fr. 4'610'000.--; utilisation prévue en 2022</i>				
Subvention cantonale		30 000.00		30 000.00
<i>crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019</i>				
<i>report de budget</i>				
Excédents de dépenses		4 580 000.00		2 470 000.00
TOTAUX INVESTISSEMENTS	9 350 000.00	595 000.00	3 931 000.00	575 000.00
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	20 000.00		20 000.00	
FORMATION	4 445 000.00	425 000.00	1 100 000.00	425 000.00
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			21 000.00	
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	275 000.00	140 000.00	290 000.00	120 000.00
FINANCES ET IMPOTS	4 610 000.00	30 000.00	2 500 000.00	30 000.00
Excédents dépenses		8 755 000.00		3 356 000.00

Informations diverses du Conseil communal

Nos amis les chiens

Le Conseil Communal rappelle aux propriétaires de chiens que leurs compagnons à quatre pattes doivent impérativement être tenus en laisse, ceci pour la sécurité et le bien-être de la population, et qu'ils ne doivent pas non plus être laissés en liberté durant la nuit.

Les gazons et les prairies des voisins ne sont pas des toilettes publiques pour animaux domestiques (chiens et chats compris). Plusieurs caissettes "robydog" avec des sachets pour collecter les crottes de chiens sont installées sur notre territoire et nous invitons instamment les propriétaires à en faire bon usage.

* * * * *



**Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé à partir du jeudi 23 décembre 2021 à 11 h.
Réouverture le lundi 10 janvier 2022 à 17 h**

Nous vous prions de contrôler le montant disponible sur votre carte pour le compacteur et de venir la recharger, le cas échéant, d'ici au 23 décembre 2021.

* * * * *

Prochaine assemblée communale

Jeudi 5 mai 2022 à 20 h

RAMASSAGE

DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les bennes destinées au ramassage des objets encombrants seront installées sur la place de l'entreprise Bersier Transports SA à la route de Payerne aux dates suivantes pour l'année 2022 :

vendredi 25 mars	17 h – 19 h
samedi 26 mars	8 h – 11 h 30
vendredi 24 juin	17 h – 19 h
samedi 25 juin	8 h – 11 h 30
vendredi 23 septembre	17 h – 19 h
samedi 24 septembre	8 h – 11 h 30
samedi 26 novembre	8 h – 11 h 30

Déchets pouvant être déposés dans la benne :

Meubles divers, portes, fenêtres sans vitre ni ferrure, matelas, gros jouets d'enfants et plastiques trop volumineux pour être mis dans un sac à poubelle de 110 litres.



Tous ces objets ne doivent en aucun cas contenir d'éléments métalliques.
Les meubles doivent être préalablement démontés.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission financière

Meylan Lionel, Président (079/686'06'17)
Joye Alexandre
Renevey Patrick
Ruppen Johann
Oberson Dominique

Commission d'aménagement et de l'énergie

Dutoit Nicolas, Président (078/872'92'53)
Diacon Vincent, Vice-Président
Arrighi Vincent
Binggeli Alex
Lesquereux Claude
Ratnam Asvine

Commission de naturalisations

Granget Fatima, Présidente (079/519'82'88)
Husson Jean-François
Corboud Jérôme
Barras Lucie
Delle Donne Mario
Fontaine Sonia
Robert-Tissot Carmen

Commission Seniors+

Joye Annelyse, Présidente (079/718'45'73)
Affolter Berisha Caroline
Boschung Claude
Renevey Marie-Laure
Savary Caroline

Conseil des parents

Corminboeuf Gilles, Président (Ménières) (079/372'90'62)
Gast Dominique, Vice-Président (Fétigny)
Corminboeuf Christine, Caissière (Ménières)
Bossy Floriane (Ménières)
Dutoit Malory (Fétigny)
Pereira Ana (Ménières)
Solliard Cindy (Fétigny)
Vauthey Sébastien (Fétigny)

Représentants des communes :
Granget Fatima (Fétigny)
Lüthi Renate (Ménières)

***Les personnes qui fêteront leur huitantième anniversaire ou plus
durant l'année 2022 sont Mesdames et Messieurs :***

Arrighi Anne-Marie

Arrighi Gemma

Arrighi Michel

Bezerra Liliane

Bondallaz Claude

Chanez Ronald

Chardonnens Christiane

Chardonnens Ida

Corno Federico

Droz Gilbert

Dürst Roger (Doyen)

Fiaux Katharina

Fontaine Ernest

Fontaine Jean-Marie

Gilliéron Alain

Hofer Francis

Joye Cécile

Joye Claude

Joye Eliane

Joye Maurice

Krieger Jean-Claude

Marchello Aldo

Marchello Charlotte

Marchello Mario

Meylan Charles

Meylan Raymonde (Doyenne)

Michaud Madeleine

Mollard Marie-Thérèse

Pittet Rose-Marie

Poux Alice

Renevey Aloïs

Renevey André

Renevey Céline

Renevey Claude

Renevey Hubert

Renevey Jeanine

Renevey Thérèse

Renevey Sonja

Sigrist Jacqueline

Simonet Hélène

Stählin Bernard

Stählin Marie-Louise

Vorlet Albert

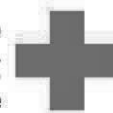
Vorlet André

Vorlet Georges

Wicht Léonie

Wirz Herbert

Zahnd Georges



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2022
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Cousset	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} vendredi du mois, le matin		
		14 janvier (a.-m)	11 février	11 mars
		8 avril	13 mai	10 juin
		8 juillet	12 août	9 septembre
		7 octobre	11 novembre	9 décembre
Cugy	Rte de Fétigny 22 Locaux de l'accueil extra-scolaire	Le 1^{er} mercredi du mois, le matin		
		5 janvier	2 février	2 mars
		6 avril	4 mai	1 juin
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Domdidier	Le Saugy 2	Le 2^{ème} mardi du mois, le matin et le 4^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		11 et 27 janvier		8 et 24 février
		8 et 24 mars		12 et 28 avril
		10 mai		7 et 23 juin
		12 et 28 juillet		9 et 25 août
		13 et 22 septembre		11 et 27 octobre
8 et 24 novembre		13 et 22 décembre		
Estavayer-le-Lac	Centre de puériculture Rue St-Laurent 5 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
St-Aubin	Place du Château 1 Château, Salle Oncieux rez-de-chaussée	Le dernier lundi du mois, le matin		
		31 janvier	28 février	28 mars
		25 avril	30 mai	27 juin
		27 juillet	29 août	26 septembre
		24 octobre	28 novembre	26 décembre

Rendez-vous de l'éducation

Estavayer-le-Lac, Rue St-Laurent 5
 rez-de-chaussée
 chaque 1^{er} mardi du mois
 de 9h00 à 11h00



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Discuter d'éducation entre familles, avec une infirmière puéricultrice et Education Familiale



99^E FÊTE DES MUSIQUES BROYARDES
26-29 MAI 2022

CHÈRES VILLAGEOISES, CHERS VILLAGEOIS,

COMME VOUS LE SAVEZ CERTAINEMENT, NOS 2 VILLAGES SERONT EN FÊTE-DU
25 AU 29 MAI 2022.

IL S'AGIRA D'UNE FÊTE SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE MAIS PLUS
PARTICULIÈREMENT DU ROCK'N'ROLL.

LE PROGRAMME EST LE SUIVANT :

- MERCREDI 25 MAI: LOTO
- JEUDI 26 MAI: CONCOURS DES SOLISTES ET JOURNÉE DES
RESSORTISSANTS
- VENDREDI 27 MAI: SOIRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU GOUT ET TERROIR
QUI METTRA VOS PAPILLES GUSTATIVES EN ÉVEIL
- SAMEDI 28 MAI: CONCOURS DES SOCIÉTÉS ET CONCOURS DE MARCHÉ
- DIMANCHE 29 MAI: PARTIE OFFICIELLE ET CORTÈGE



RESSORTISSANTS :

RÉSERVEZ DÉJÀ LA DATE DU 26 MAI, DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS SUIVRONT EN DÉBUT D'ANNÉE.



QUI DIT FÊTE, DIT BÉNÉVOLES !

NOUS SOMMES DONC À LA RECHERCHE DE GÉNÉREUSES PETITES
MAINS QUI SOUHAITERAIENT NOUS AIDER À RENDRE CETTE FÊTE
ENCORE PLUS BELLE.

INSCRIPTIONS: BENEVOLES@GIRONFM2022.CH

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR SUR UNE MAGNIFIQUE PLACE DES GIRONS, NOUS
VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

FÉTIGNY-MÉNIÈRES FET' LA MUSIQUE



Le Conseil communal et le personnel de la commune de Fétigny souhaitent d'ores et déjà à chacune et à chacun un Joyeux Noël et une heureuse année 2022.

